



Conseil de Développement

Une Autre Provence, Un Pays en Drôme Provençale et Haut Vaucluse

Conseil d'Orientation

Compte-rendu

**Réunion du 30 Août
2006
18H00 COPAVO**

Etaient présents : BOSMANS Alain – BOURSIER Pascale – DELAIR Joël – FAURE Vincent – GALANT Patrick – GEORGES Thierry – LAVEAUD Michel-Jean – MONPEYSSEN Jean-Jacques – PERRIN Jacques – RICHARD Eric -

Absents excusés : CABANIS Jean-Jacques – GURLY Jean-Baptiste – JOLY Florence – LAINE Ernest – MOREL Albert -

Etait représenté : MATTEUCCI Alain par MATHIEU Y.

Patrick Galant, Président, ouvre la séance et présente Jean-Paul Duboc le nouvel animateur de la structure technique et administrative du pays (fonctionnaire détaché de la ville de Vaison-La-Romaine).

A la suite de quoi sont évoqués les rôles et les tâches de chacun des animateurs et la partition de la charge; il est indiqué que la réflexion sur ce point est en cours et qu'un projet sera présenté lors d'une prochaine réunion.

L'ordre du jour est décliné et la parole est donnée aux représentants des diverses commissions

- Commission communication information P.A.Valayer et A.Bosmans

A Bosmans rappelle le projet d'élaborer des fiches pratiques et pédagogiques et de mettre sur pied des cycles de conférence ; qu'en premier la diffusion des Compte rendus sur Internet pose le Problème de leur écriture et de leur contenu ; il est admis après discussion qu'il s'agit de diffuser un simple relevé de conclusions sans évocation d'état d'âme personnel, à charge pour le président de la Commission d'avoir le souci d'un rédactionnel sobre (S'il n'en est pas le rédacteur il doit le valider avant mise sur site. Une règle est rappelé à cet égard : les écrits engageant le Pays relève du Président du Pays, au regard du simple fait que le site Internet est ouvert au public.

- Commission Services aux publics C.Jacquier J.Perrin

J Perrin évoque la proposition de suppléance informelle de M Cabanis par M. De Haro ; la commission concernée en décidera le 5 septembre.

Schéma de santé : la commission a recensé des professionnels de santé susceptible de se mettre à disposition du pays pour apporter une contribution au projet de rédaction du Cahier des charges ; à tout le moins pour participer au(x) groupe(s) de travail.

Transports : le prestataire a été désigné ; l'étude confiée intègre des missions complémentaires, telles que l'audition des usagers. Elle est confiée au cabinet Iter pour un coût HT de 50 000 € soit un montant en deçà de l'enveloppe financière prévue.

☎ 04 90 41 79 85 - Télécopie 04 90 41 71 45

E-Mail : association.pays@wanadoo.fr - <http://www.une-autre-provence.org>

✉ Avenue Gabriel Péri

84110 VAISON LA ROMAINE

Pays et TIC [les CG et CR ont des projets de développement des Tic à l'échelle de leur territoire]
Le rapporteur invite le Pays à rester humble dans ce domaine, car « de quoi parle-t-on en matière de TIC ; il y a un différentiel entre les connaissances du grand public (chacun de nous) et les compétences des opérateurs de réseaux ; entre la connaissance du territoire, son état des lieux et les enjeux, entre une Tic des villes et une Tic des champs, un différentiel important entre ce que l'on peut attendre de la télémédecine et du rôle des hôpitaux d'urgence ou de proximité.

A propos des services de proximité 24/24 de type DAB (distributeur à billets) et essence, cela suit son cours.

Jeunesse : du questionnaire de 1200 acteurs, un bilan sera fait à l'automne avant de lancer le débat...et vérifier si le Pays est en mesure de définir un projet et une stratégie

- Commission qualité de emploi : P.Combes et T.Georges:

Thierry Georges nous fait part de son embarras et expose son ressenti « d'un blocage sur le rôle du pays dans le domaine de l'emploi » (à travers la situation du Clos d'Aguzon et des 128 personnes licenciées) Le manque de formation des personnels qui est constaté, fait prendre la mesure des limites des compétences et de la vocation du Pays en ce domaine.

On note qu'il n'y a pas ou peu, de plan de formation des personnels propres aux entreprises qui elle mêmes, n'ont que des vues à court terme ? Qu'en est-il des logiques institutionnelles ? Comment suivre les évolutions du monde du travail ?

Le Président fait remarquer que les instances du Pays doivent « faire levier » au regard des objectifs et du contenu du Contrat Territorial Emploi Formation en interpellant les instances de droit commun et que les membres du Pays doivent s'ingénier à mettre le doigt sur les filières (ndlr : relire la charte sur ce point) en difficulté ou à développer.

- Commission Qualité de vie

160 dossiers ont été analysés et classés : il convient d'éviter l'effet de guichet et de travailler à formaliser les choix à retenir [en ayant conscience de cette difficulté : comment opérer les choix ? S'agit-il d'exercer une censure ou de soutenir des propositions ?]

Rappels des thèmes : Actions sur la ressource en eau, les économies d'eau, et sur éco construction

- Commission dynamiques Economiques

Une redistribution des rôles est envisagée : Tourisme : J.J. Monpeyssen - Agriculture : F.Joly
Industrie : A Morel, cela serait donc définit. Néanmoins, l'objectif est d'avoir d'ici à fin 2006 rattrapé le retard des travaux urgents de cette commission.

Divers, diffusion des documents et décisions à venir

- Rhône-Alpes : document financements

- Orientations Paca : stratégies régionales, document pour lequel M. Gueydon propose que chacun lise avec attention les pages 66 à 77 qui concernent le volet territorial. (Document joint)

- Diffusion d'un Projet de Protocole d'instruction des dossiers définissant une méthodologie interne : à valider (document joint à l'attention des absents)

Décision de la commission permanente de région Rhône-Alpes, de valider le Contrat de Pays (dixit Sébastien Bernard : cela ouvre une période quinquennale d'appel à projets et de concrétisation).

Sur suggestion du Président, le conseil d'orientation donne son accord pour une adhésion au réseau régional des Comités de Développement.

Intervention de J.Delair à propos de la nécessaire coordination entre les entités ayant un rôle à jouer dans l'activité industrielle.

Rappel : Nécessaire mise au point d'un agenda du pays (diffusion systématique à assurer aux intéressés).

A noter : Prochain **CDP** le samedi 30 septembre à 9H30 en Mairie de Vaison-la-Romaine (Salle du RDC), et **prochains CO**, les mercredi 25 octobre à 14H30 et 22 novembre à 18H.